

Décision

Générale

colonial

Décision n° 59 du 14 janvier 1961 :

n° 59

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

14 janvier 1961

Numéro JO

n° 1 du 31/01/1961

Date du numéro

31 janvier 1961

TEXTE INTÉGRAL

Un passage maritime gratuit en 4° classe, à destination de Djibouti, est accordé, à titre d'indigent, à M. Mohamed Abdi Oueid, originaire du Territoire. Cette dépense sera supportée par le Budget local, exercice 1961 en son chapitre 3.